

➤ La semaine sainte :

▪ La célébration des Rameaux

Elle ouvre 'La semaine sainte' : (Accueil du Royaume de Dieu). À la fin de cette semaine, nous parvenons aux trois jours les plus importants de l'année pour les chrétiens : **le Triduum pascal**.

➤ Célébrations des Rameaux :

- ✓ Samedi **24** mars :
18.30 à St Augustin
- ✓ Dimanche **25** mars :
07.30 à la Petite Compassion
09.30 à Ste Bernadette
09.30 à Ste Louise de Marillac
10.30 à St Barnabé
10.30 à Ste Anne des Caillols

➤ Triduum pascal :

Horaires semaine sainte

▪ Célébration du Jeudi Saint

L'Eucharistie, célébrée le soir du Jeudi Saint est le premier acte liturgique du Triduum pascal, qui comprend les vendredi, samedi et dimanche.

Le rite du « **Lavement des pieds** » en est un moment particulier le **Mandatum**, (c'est-à-dire, Commandement du Seigneur, de s'aimer comme il nous a aimés), dont le sens profond ne se révèle qu'à la lumière de Pâques.

Nous entrons dans la Pâque, dont le sens profond est « **passage** ». Passage du Seigneur à travers la Passion, dans l'accomplissement de l'amour qu'Il a reçu du Père. Passage aussi pour ceux qui croient en Lui et qui Le suivent en cette Heure où le Seigneur et Serviteur les aime jusqu'au bout.

Disciples associés à la Table du Christ, nous passerons avec Lui de ce monde à son Père, des ténèbres de la nuit à la lumière de l'aurore, de la prétention à l'amour, de la mort à une vie au service de nos frères.

- ✓ Jeudi **29** mars : **Jeudi saint**

Le dernier repas

- 18.30 à St Julien
- 18.30 à Ste Bernadette
- 18.00 à Ste Anne des Caillols
- 18.00 à Ste Louise de Marillac
- 19.00 à St Barnabé

Le Lavement des pieds est comme le sacrement de ce Passage : « Vous aussi, vous ferez ainsi ! » Suivi du **reposoir** : adoration du Saint sacrement.

▪ Célébration de la Passion du Seigneur

Au cœur de la célébration, glorieusement dépouillée, de ce saint vendredi, voici la Croix du Seigneur. Ainsi s'accomplit la parole :

« *Ils lèveront les yeux vers celui qu'ils ont transpercé* ».

Quoi qu'on éprouve en suivant cette liturgie, ce jour n'est pas triste. **La célébration est baignée dans la joie de la foi** ; joie discrète, certes, qui germe en nous en ce moment d'adoration, pour éclore, épanouie, **dans la sainte Nuit de Pâques**.

Il faut sans cesse le redire, la croix de Jésus-Christ est au cœur de tout le Mystère de Pâques. Elle n'est pas un moment éphémère. Le Ressuscité est le Crucifié. Et nous osons chanter : « Gloire à toi, Jésus Sauveur, ta croix nous donne la vie ! »

✓ Vendredi 30 mars : **Vendredi saint**

Chemin de Croix

15.00 à St Julien

15.00 à St Barnabé

15.00 à Ste Bernadette

15.00 à Ste Louise de Marillac

15.00 aux Anémones, Ste Anne

15.00 à la Petite Compassion

✓ Vendredi 30 mars : **Vendredi saint**

Office de la Passion

16.00 à Ste Bernadette

18.00 à Ste Louise de Marillac

18.30 à St Julien

19.00 à St Barnabé

▪ Célébration de la Veillée Pascale

Voici la nuit ! Au terme du samedi saint, où l'Église a veillé dans le recueillement pour entrer le cœur libre dans la plénitude de la Pâque de son Christ, voici que la nuit est tombée. Le peuple des veilleurs s'est rassemblé, car c'est de nuit que l'époux vient.

Voici qu'un feu s'élève dans la nuit. Le grand cierge de Pâques est préparé et allumé : figure du Christ, notre lumière, Alpha et Oméga, colonne lumineuse qui va guider ce peuple. Chacun y allumera à son tour le cierge de sa foi.

La procession s'est mise en route vers le sanctuaire et le visage des pèlerins est illuminé dans le rayonnement de la clarté qui dissout les ténèbres. Mais c'est encore de nuit et tout y est fragile et discret. Un grand mystère enveloppe l'Église.

**Mystère de la nuit qui nous tient en éveil, pour accueillir le grand
Mystère de notre vie.**

✓ Samedi **31** mars : **Samedi saint**

Veillée Pascale

21.00 à St Barnabé

▪ **Célébration du Jour de Pâques**

Voici le tombeau vide ! Marie-Magdeleine en est témoin auprès des Apôtres.

« *Détruisez ce temple et en trois jours je le relèverai !* »

✓ Dimanche **01** avril : **Fête de Pâques**

Jour du Seigneur

07.30 à la Petite Compassion

09.30 à Ste Bernadette

09.30 à Ste Louise de Marillac

11.00 à St Barnabé

11.00 à Ste Anne des Caillols